



DECLARATION DE LA COALITION BURUNDAISE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME "CBDDH" SUITE A LA FERMETURE DU BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME "OHCDH" AU BURUNDI

Face à la fermeture forcée du Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme "OHCDH" en une période où les défenseurs des droits de l'homme "DDH" ne cessent de tirer sur la sonnette d'alarme quant à l'amplification des cas de violation des droits de l'homme, la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme "CBDDH" exprime sa préoccupation à travers cette déclaration.

Pour rappel, le Gouvernement du Burundi avait exigé cette fermeture depuis le 5 décembre 2018 sous prétexte que la paix règne au Burundi et que les institutions nationales sont suffisamment fortes pour garantir la promotion et la protection des droits de l'homme. Cette décision est tombée le 4 février 2019 comme un point de poignard au flanc du peuple burundais et les DDH qui en sont victimes.

Or, les rapports produits récemment par les défenseurs des droits de l'homme montrent que le bilan des violations des droits de l'homme ne cesse d'alourdir la liste des crimes déjà évoqués par le rapport de la Commission d'enquête des Nations unies sur les crimes commis au Burundi "COI" publié en septembre 2018. Dans un pays où les défenseurs des droits de l'homme sont persécutés et forcés à l'exil, le travail de rapportage et de dénonciation des cas de violation des droits de l'homme en sera gravement affecté.

La CBDDH juge que l'expertise et le professionnalisme de l'OHCDH restent d'une importance vitale pendant cette période, car ils sont nécessaires pour renforcer les capacités du Burundi et des partenaires locaux dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Face à cette situation, la CBDDH recommande :

Au Gouvernement du BURUNDI

- De se mettre à l'évidence que la situation des droits de l'homme est à son stade de forte gravité et que la collaboration avec l'OHCDH est plus que salutaire pour renforcer ses institutions ;
- De rouvrir le dialogue avec l'OHCDH pour trouver un terrain d'entente sur les points de désaccord qui auraient émergé ;
- De tirer profit des avantages que l'expertise de l'OHCDH a déjà offert en faveur de la promotion et la protection des droits de l'homme et de renouer avec sa coopération ;
- De mettre fin aux actes d'intolérance du travail des OSC et des DDH car leurs interventions sont complémentaires, légitimes et reconnues par les instruments internationaux relatifs aux droits humains que le Burundi a ratifiés.

Au peuple Burundais

- De prendre son courage des deux mains et rapporter aux DDH tous cas de violation des droits de l'homme qui se comment dans plusieurs endroits du pays ;

A la Communauté internationale

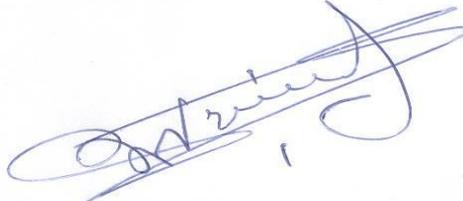
- De maintenir le Burundi sur son agenda car, jamais un gouvernement en conformité avec les droits de l'homme ne s'opposera à la collaboration avec les mécanismes de défense des droits de l'Homme.

Aux DDH

- La CBDDH présente ses hommages et les encourage à rester fermes et continuer à rapporter, dénoncer et secourir les victimes surtout maintenant que le gouvernement fait tout pour écarter les témoins gênants.

Fait le 10 Mars 20119

Le président de la CBDDH

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'NSHIMIRIMANA Vital', written over a faint, illegible stamp or watermark.

NSHIMIRIMANA Vital